

Dessin / dessin et moyens d'expression

Option : toutes les Options

Cycle : Bachelier

Bloc : 3

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 240 h (8 h / semaine), sauf pour les Options de Publicité et de Vidéographie : 120 h (4 h / semaine)

Crédit : 16, sauf pour l'Option de Publicité : 8 ; et l'Option de Vidéographie : 10

Pondération : 8, sauf pour les Option de Publicité et de Vidéographie : 4

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : **Implantation Jardin Botanique, rue Courtois, 1, Liège 4000**

Enseignant : Benoît Félix b.felix@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

La 3^e année de Bachelier est une année charnière au début de laquelle nous amenons les étudiants à envisager le développement de leur travail propre.

Ils se seront déjà familiarisés, pour certains, avec l'idée de projet et de pratique personnelle durant deux les années de Bachelier précédentes ; ils pourront identifier et constituer, au terme de la 3^e année une base de questions et recherches pour la poursuite d'un travail artistique dans les années ultérieures. Le temps et le chemin qu'il leur faut parcourir durant la mise en place progressive de ce champ de recherche est respecté.

Au terme de l'année l'étudiant est sensé avoir créé et s'être approprié les moyens nécessaires au développement d'une recherche artistique personnelle dans le domaine du dessin.

Cette recherche peut aller dans le sens du développement d'un travail artistique de dessin autonome, mais aussi se développer comme un espace d'expérimentation du dessin en parallèle au travail qu'il réalise au sein de son Option.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- attitude non figée par rapport aux outils et techniques acquis. Tout dessin sera l'enjeu potentiel d'une réinvention de ces outils ;
- attitude ouverte à ce qui se produira d'inattendu au cours du travail. Les accidents et les surprises sont aussi des guides ;
- prise en compte, par l'étudiant, de la dimension poétique ou critique d'un événement visuel, par delà la virtuosité technique seule ;
- capacité à questionner le dessin dans sa relation aux nouvelles technologies de l'image, à faire dialoguer le dessin avec le contexte actuel de production des images, et à questionner la spécificité de la démarche du dessin aujourd'hui ;
- amorce de développement d'un regard analytique et critique de l'étudiant par rapport aux images en général, mais aussi à son bagage d'images propre. Capacité à remettre en jeu ces derniers en les confrontant à des pratiques contemporaines du dessin et de l'image en général, ainsi qu'aux productions issues de l'histoire de l'art.

Au terme de la 3^e année de Bachelier, l'étudiant aura mis en place, à partir des moyens premiers du dessin, les bases d'une relation questionnante à l'égard de l'image.

Arrivé à une première étape conséquente dans l'élaboration de ses moyens techniques, poétiques et critiques propres, l'étudiant aura posé les bases d'une recherche à approfondir au cours de ses deux années d'études Masters.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Activités d'apprentissage

- Travail de recherche en atelier (mais qui peut se dérouler aussi hors atelier), avec toutes techniques de dessin existantes ou bien créées.

Nous tentons de mettre au travail les étudiants à partir de thèmes de réflexion concernant le dessin et l'image que nous leur proposons au début de l'année, ou durant le cours de l'année.

Nous tentons aussi, par un regard rétrospectif sur les travaux de dessin de chaque étudiant, réalisés durant les années d'étude précédentes, de relever avec lui, dès le début de l'année, des questions et des pistes de travail possibles.

- Disponibilité d'un modèle vivant possible pour les étudiants qui souhaitent poursuivre ce travail amorcé en 1^{re} et 2^e Bachelier.

Méthodes pédagogiques

- La singularité de l'étudiant est le point de départ. L'atelier de dessin est un laboratoire où l'étudiant sera invité à mettre en jeu sa pratique et sa pensée du dessin, hors du cadre de l'Option dans laquelle il est inscrit. Ce champ de recherche, ouvert en parallèle, peut bien sûr servir le travail qu'il développe dans son Option.

- Le suivi du travail est individuel et personnalisé tout au long de l'année. Les professeurs et les assistants, en questionnant avec l'étudiant les étapes de son travail, tentent de sensibiliser celui-ci aux voies, questions, problèmes et enjeux qui peuvent s'y manifester.

- Des discussions et débats collectifs sont organisés autour des travaux lors de présentations où les étudiants sont amenés à trouver les modes d'exposition de leur travail les plus adéquats. Ces moments sont pour l'étudiant l'occasion de pousser la logique de son travail jusqu'au point où il doit l'envisager en tant

que donné à un spectateur. (L'étudiant sera amené une fois au minimum (lors d'une évaluation) à mettre en jeu son travail en situation d'exposition.

- Références (artistes, techniques, œuvres, lectures de textes) apportées tout au long de l'année en fonction des pistes développées par les étudiants, ou de manière collégiale.

- Modèle vivant disponible pour les étudiants qui le souhaitent, dans les classes de 1^{re} et 2^e Bacheliers.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- 1. Note professeurs = 50%

Les professeurs donnent une évaluation du travail global de toute l'année,

À cette note s'ajoute au minimum une évaluation avec présentation par les étudiants de leur travail en situation d'exposition (accrochage dans la Salle 7 ou dans un espace disponible de l'école) cette évaluation se déroule devant un Jury composé de membres du personnel enseignant de l'établissement, en présence des étudiants.

La note professeur finale de l'année académique est une synthèse entre ces différentes évaluations.

- 2. Note jury externe de fin d'année = 50%

Un examen de fin d'année commun : Option et soutien à l'Option (cours artistiques) est organisé devant un jury composé de personnes extérieures aux Beaux-arts (artistes et professionnels du milieu artistique, enseignants en art, ou issus de la profession relative à l'Option de l'étudiant).

Le travail réalisé durant l'année scolaire par les étudiants en Dessin Soutien à l'Option y est envisagé comme faisant partie de leur production artistique global.

Chaque étudiant défend et argumente son travail devant ce jury.

Dans le cas extrême, où l'organisation de l'examen ne pourrait pas être assurée dans sa forme initialement prévue, au cours de la période où celui-ci avait été planifié (épidémie, contexte social rendant l'organisation d'un jury irréalisable) l'examen pourrait ou bien être reporté à une date ultérieure, ou bien recourir aux multimédias.

Les membres du jury pourraient alors assister en ligne, connectés en présence des enseignants, à la présentation de son travail par l'étudiant. L'étudiant pourrait se trouver seul au milieu de son exposition, qu'il nous commentera, tout en nous y guidant, muni d'un Smartphone ou d'une webcam – celle-ci lui permettant au gré des questions des membres du jury, de préciser certaines parties, détails, de la mise en espace de ses œuvres ou bien de celles-ci. Un examen organisé sous cette forme impliquera, en outre, une documentation photographique conséquente, voire une visite virtuelle vidéo préalablement réalisée. Si l'exposition ne pouvait être organisée, pour causes éventuelles de confinement, au sein du lieu extérieur, ou bien dans l'école, c'est le lieu d'habitation de l'étudiant qui pourrait alors être, utilisé comme espace d'exposition. L'étudiant devrait alors, en jouant avec les contraintes particulières de cet espace, nous y présenter son travail, nous le commentant et nous le documentant en temps réel, muni des outils précédemment cités.

Dans le cas d'un examen organisé en période de confinement, rendant impossible la présence à plusieurs en un seul lieu, c'est par le biais d'une plateforme numérique que se déroulera la délibération, celle-ci mettant en présence les membres du jury, accompagnés des enseignants.

Dans le cas où l'étudiant.e ne disposerait pas des moyens matériels et technologiques de communication, alors qu'une visite de l'exposition par les membres du jury ne pourrait être envisagée, une présentation originale de son travail lui sera demandée, adressée aux membres du jury, accompagnée d'un développement écrit.

Critères d'évaluation

- La 3^e année Bachelier est une année charnière au début de laquelle nous amenons les étudiants à envisager le développement de leur travail propre.

Le temps et le chemin qu'il leur faut parcourir durant la mise en place progressive de ce champ de recherche est respecté. Nous en tenons compte durant les évaluations. Au terme de l'année l'étudiant est sensé avoir créé et s'être approprié les moyens nécessaires au développement d'une recherche artistique personnelle dans le domaine du dessin. Cette recherche peut aller dans le sens du développement d'un travail artistique de dessin autonome, mais aussi se déve-

lopper comme un espace d'expérimentation du dessin en parallèle au travail qu'il réalise au sein de son Option.

- Cohérence de la démarche globale.
- Développement de l'intérêt de l'étudiant pour des champs de la culture et de la production des images qu'il n'aurait pas envisagés jusque là. Nous l'aménons au cours de l'année, à se questionner au sujet du contexte de production des images (communications, propagandes, contexte politique et social, historique, questions d'éthique de l'image, registres techniques) dans lequel lui même se profile éventuellement, en tant qu'artiste, comme producteur d'images. Nous sommes attentifs à la manière dont il pense son geste de dessin, ou le geste artistique en général, dans cette perspective.
- Esprit critique et intelligence dans la manière de tirer parti des ressources visuelles que l'étudiant aura investies.
- Engagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'atelier de l'Option : Bloc 3 Discipline / atelier.